



CERF DE BERBERIE

Cervus elaphus barbarus

Nom arabe : *Eil El Atlas*

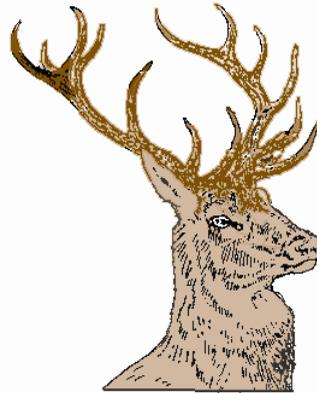
H 1 100-1 400 mm

Poids : *Cerf* 140 - 200Kg

- *Biche* 80- 120 Kg

- *Faon* 17Kg

Bois : *Longueur des*
merains 800 - 900mm



Morphologie et biologie

La couleur de la robe est brun- clair tirant sur le roux en été et brun-foncé tirant sur le gris en hiver avec des macules blanchâtres plus ou moins visibles, disposées souvent en lignes longitudinales sur les flancs. Le ventre et la partie fessière sont de couleur claire. La queue est courte, foncée et le dessus est marron.

Les membres sont fins musclés. La tête fine est allongée, avec des oreilles bien développées garnies, à l'intérieur de longs poils clairs.

Le mâle du cerf de Berbérie porte des bois spécifiques, caractérisés par l'absence du surandouiller et de l'empaumure. Les merrains d'une longueur de 80 à 120 cm, de couleur marron avec les extrémités blanches, sont bien perlés. L'écartement des pointes est de 80 cm environ. La meule est souvent importante et bien sculptée. L'extrémité des bois des cerfs adultes est formée souvent par une enfourchure ou par une palmure, l'empaumure étant exceptionnelle. Les bois les plus forts sont de 16 à 18 corps avec un poids d'environ 3,5 Kg.

Les cerfs perdent leurs bois aux mois de février- mars. Ces bois croissent à partir de protubérances frontales (pivots) et sont de nature osseuse. Durant leur croissance, ils sont recouverts d'une peau (velours) richement irriguée par des vaisseaux sanguins. Cette peau se dessèche ensuite et les nouveaux bois sont entièrement dépouillés de leur velours par frottement contre les branches et les tronc d'arbustes et d'arbres résineux (*Pistacia lentiscus*, conifères). La reconstitution complète des bois est atteinte au mois de juillet.

La gestation est d'environ 8 mois et la mise bas a lieu entre avril et juin. Le Faon peut marcher au bout de quelques heures.

Le biotope spécifique du cerf de berbérie est le maquis et les forêts de chêne liège et de chêne zen avec leurs associations phytoécologiques telles que : *Arbutus unedo*, *Erica arboreaz*, *Laurus nobilis*, *Cytisus triflorus*, *Hedera helix*, *Myrtus communis*, *Phillyrea angustifoliaa* et *Pastacia lentiscus*. Sur les sols dégradés, on trouve *Rubus ulmifolius*, *Amplodesma mauritanica*, *Asphodelus microcarpus*, *Cistus mionspeliensis* et *caycotome villosa*.

Répartition annuelle des pluies dans les biotopes du Cerf de Berbérie

- Hiver : 50 %
- Printemps : 23,8 %
- Été : 3,2 %
- Automne : 23,0 %

Le cerf de Berbérie est surtout crépusculaire. En été, les cerfs se nourrissent toute la matinée puis le soir et durant la nuit. En hiver, ils préfèrent la journée surtout s'ils peuvent se réchauffer au soleil. Les jours ventés, les cerfs ne quittent pas la forêt et le maquis.

Après la chute des bois (février-mars), les Cerfs restent cachés dans le maquis et la forêt; ils forment ensuite de petites hardes. Fin juillet, les hardes de cerfs se dispersent ou deviennent plus lâches et le brame commence. Il se termine fin septembre mais peut aussi être retardé car il suit l'influence climatique. Pendant le brame, les grands cerfs établissent leur territoire et s'efforcent de constituer un harem de biches qu'ils défendent contre leurs rivaux. A cette époque, ils mangent à peine. Les jeunes cerfs se déplacent entre les territoires de brame.

A partir de juin, les biches et leurs faons forment des hardes; on a pu observer jusqu'à 22 bêtes ensemble dans le même groupe. En juillet - août, les hardes de femelles se partagent en petits groupes de 2 à 6 bêtes. Après le brame, elles se reforment à nouveau en hardes plus grandes.

A cause des menaces exercées par l'homme, le cerf de

l'atlas a été très menacé dans son existence en Afrique du Nord. Des programmes de protection ont vu le jour depuis quelques dizaines d'années et ont pu sauver cette espèce. La création du parc de Feija dans le Nord Ouest de la Tunisie a été déterminante pour la sauvegarde de l'espèce aussi bien du côté tunisien que du côté algérien. Le même programme de protection exécuté en Algérie a contribué à la protection du cerf. Le Maroc procède actuellement à une opération de réintroduction du cerf de l'atlas. La recherche qui devrait avoir lieu permettrait une meilleure connaissance de l'espèce et de son écologie.

La plus grande menace pour le cerf est actuellement représentée par les incendies de forêts et la régression naturelle ou provoquée du couvert forestier. Les programmes de plantation forestière et de développement forestier, basés sur la mise en place d'espèces exclusives portent atteinte au milieu naturel où le cerf se développe et peuvent avoir des impacts négatifs sur le développement de l'espèce. Un programme régional avec création de parcs transfrontaliers surtout du côté algéro-tunisien constitue l'un des meilleurs moyens pour l'élaboration d'une politique commune de protection et pour mettre à l'abri le cerf de berbérie.

Auteur : Mohamed Ali ABROUGUI
Coordinateur National : Ali MTIMET
Association Tunisienne Pour la Protection de la Nature et de l'Environnement
12 Rue Tantaoui El Jawhari El Omrane 1005 Tunis.
Tél : (216-1) 28 81 41 - Fax : (216-1) 79 72 95
E Mail : Mohamedali.Abrougui@atpne.rnrt.tn



Coordinateur Régional : Abdelhamid BELEMLIH
Société Protectrice des Animaux et de la Nature «SPANAN» 41, Résidence Zohra, Harhoura
12 000 Témara - Maroc - Tél : (212-7) 74 72 09 - Fax : (212-7) 74 74 93 - E-mail : spana@mtds.net.ma